

# Le Riézois

Bulletin municipal  
de la Commune de Riez



N° 21  
Avril - Mai  
Juin 2006

## Le mot du Maire



Comme chaque année le budget communal est examiné et il est fait le bilan des réalisations.

Au cours de l'année 2005 se sont terminés : l'aménagement des trottoirs, les escaliers de la Porte Saint-Sols, les travaux de démolition de l'îlot 2 dans le centre ancien qui, comme l'acquisition de l'immeuble Place Saint-Antoine, vont permettre la réalisation de nouveaux logements sociaux. Il a été entrepris les travaux de réfection des façade

des de l'Hôtel de Ville après l'aménagement du secrétariat. La viabilisation du lotissement est terminée ; des constructions voient le jour.

Le résultat de clôture du budget est excédentaire. Vous en trouverez le détail dans le compte rendu du Conseil Municipal et vous pouvez constater comme promis et annoncé qu'il n'y a aucune augmentation des taxes ni du prix de l'eau.

D'autres projets sont en cours d'élaboration notamment des études concernant le domaine de l'urbanisme, la ZPPAUP, le Schéma Directeur d'Assainissement Autonome et le PLU. Après être passée en CRPS, la ZPPAUP nécessite encore quelques modifications architecturales. Le SDA n'attend plus que l'enquête publique pour être validé. En ce qui concerne le PLU, il émane une volonté du Conseil Municipal de le concrétiser au cours de cet exercice et les concertations vont être engagées rapidement avec les administrations concernées (DDE, RTM...).

## Compte rendu sommaire de la séance ordinaire

du Conseil Municipal du vendredi 10 février 2006

Étaient présents : tous les conseillers en exercice, à l'exception de :  
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M<sup>me</sup> Lucette Balione

M. Jean-Gabriel Bliet

M. Rémy Rainaud

M. Pierre-Jean REYMOND

M<sup>me</sup> Céline Amelot a été élue secrétaire de séance.

### **DÉCISION MUNICIPALE 01.06 : NOMINATION D'UN EXPERT**

Un expert est chargé de donner un avis et fournir un rapport sur l'affaire SCI Hugou.

### **DÉCISION MUNICIPALE 02.06 : NOMINATION D'UN HUISSIER**

Un expert est chargé de notifier le jugement du Tribunal Administratif à M. Thierry Le Nestic.

### **01.06 : TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÎLOT 2**

Il a été décidé la non-application des pénalités de retard, de solder les situations en cours et de débloquer la caution pour l'entreprise COSEPI FRANCE chargée des travaux de déconstruction aux 18 et 20 Grand-Rue.

### **02.06 : AMÉNAGEMENTS URBAINS - CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

Dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'aménagements urbains des rues Jules Henry, Auvestre, Tannerie, René Cassin et Faubourg Saint-Roch, il est retenu la Direction Départementale de l'Équipement, pour un montant de : 9 220 € HT.

### **03.06 : AMÉNAGEMENTS URBAINS - APPROBATION DCE**

Suite à l'approbation du DCE présenté par les services techniques communaux relatif au projet d'aménagements urbains des rues Jules Henry, Auvestre, Tannerie, René Cassin et Faubourg Saint-Roch, il est lancée une consultation par appel d'offres ouvert, définie aux articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés publics.

#### **04.06 : FAÇADES DE L'HÔTEL DE VILLE - AVENANT N° 1**

Il est accepté l'avenant n° 1 au marché pour la réfection des façades de l'Hôtel de Ville qui porte sur la prolongation de délais et les travaux et bordereau de prix supplémentaires avec l'entreprise CRB LAURENT sise à Manosque.

#### **05.06 : SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE - FINANCEMENT**

La réalisation d'un schéma directeur d'eau potable est acceptée pour un coût de 60 500 € HT et les subventions correspondantes sont sollicitées.

#### **06.06 : BIENS VACANTS**

Il est décidé que la commune s'appropriera ces biens sans maître dans les conditions prévues par les textes en vigueur et en application de l'article 713 du Code Civil pour des raisons d'aménagement d'îlots dégradés présents dans son centre ancien :

<i>Section</i>	<i>Numéro</i>	<i>Contenance</i>	<i>Lieu-dit</i>
Section G	parcelle 421	contenance 24 ca	adresse Le Village
Section G	parcelle 394	contenance 68 ca	adresse Le Village
Section G	parcelle 396	contenance 47 ca	adresse Le Village
Section G	parcelle 397	contenance 7 ca	adresse Le Village
Section G	parcelle 398	contenance 9 ca	adresse Le Village
Section G	parcelle 399	contenance 53 ca	adresse Le Village
Section G	parcelle 395	contenance 60 ca (pour partie)	adresse Le Village

#### **07.06 : CONVENTION AVEC LES FRANCAS**

Il est accepté la convention relative à l'accueil éducatif, social et culturel des 4 à 16 ans pour l'année 2006 avec l'association Les Francas, le coût prévisionnel à la charge de la Commune sera la somme de 61 804 € pour la MARE et de 54 001 € pour le CLUB COOL.

#### **08.06 : CONVENTION CAF POUR LA CRÈCHE**

Il est accepté la convention pour prestation de service accueil des jeunes enfants avec la Caisse d'Allocations Familiales avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2005, en faveur de la structure d'accueil municipale *La Ding'Dounette*.

#### **09.06 : CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE ROUMOULES**

Il est accepté la convention établie avec la commune de Roumoules fixant les modalités de la participation à la maintenance de la chaîne ARTE du relais

de télévision à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 ainsi que le paiement relatif aux années comprises entre 1999 et 2005.

#### **10.06 : CONVENTION AVEC LE SDIS**

Le projet de convention de délégation concernant l'extension du Centre d'Incendie et de Secours de la Commune, établi entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-de-Haute-Provence est accepté.

#### **11.06 : CONVENTION AVEC LA PSYCHOLOGUE**

Il est accepté de renouveler les interventions à la Crèche Halte Garderie de M<sup>me</sup> Christine Arbieu, Psychologue Clinicienne, pour une durée de un an à raison de 10 séances.

#### **12.06 : CONVENTION FÊTE DU 14 JUILLET**

Il est accepté le contrat avec l'association « ACCORD » pour animer le bal du 14 juillet 2006 pour un montant de 3 550 € TTC.

#### **13.06 : CLASSEMENT D'UNE BANNIÈRE DE PROCESSION DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE**

Il est accepté de demander le classement de la bannière de procession datée du XVIII<sup>e</sup> siècle appartenant à la commune de Riez. Une fois restaurée cette bannière pourrait être exposée et montrée au public.

#### **14.06 : COORDONNATEUR CEL**

Dans le cadre du Contrat Éducatif Local, il est désigné comme coordonnateur, M<sup>me</sup> Martine Fornasari de l'Association La Sauce.

#### **15.06 : CONVENTION POUR LA TOURNÉE DE THÉÂTRE D'OC**

Il est accepté la convention avec l'association Théâtre Thalhers Production LA RAMPE TIO et l'association Animation Scolaire d'Oc des Alpes-de-Haute-Provence, en vue de la représentation théâtrale, du mardi 14 mars 2006 moyennant un coût de 300 €.

#### **16.06 : DESTINATION VERDON**

Il est accepté que la commune de Riez soit représentée, à différents salons pour l'année 2006, par l'association Destination Verdon qui a pour objet le développement touristique durable. Cette participation sera calculée au pro-

rata des frais du salon ainsi que du nombre de communes qui y seront représentées.

#### **17.06 : COTISATION STATIONS VERTES**

Il est accepté la cotisation au réseau des stations vertes de vacances pour l'année 2006 pour un montant de 450 €.

#### **18.06 : COTISATION LES ROUTES DE LA LAVANDE**

Il est accepté la cotisation pour l'année 2006 pour un montant de 35 € à l'Association *Les Routes de la Lavande*.

#### **19.06 : COTISATION FONDATION DU PATRIMOINE**

Il est accepté la cotisation pour l'année 2006 pour un montant de 100 € à la Fondation du Patrimoine.

#### **20.06 : COTISATION ANEM**

Il est accepté le paiement de la cotisation annuelle et de l'abonnement à la revue pour l'année 2006 qui s'élève à la somme de 377 € auprès de l'Association Nationale des Élus de La Montagne.

#### **21.06 : COTISATION À MISSION LOCALE**

Il est décidé de verser à Mission Locale une subvention de 1 037 € pour l'année 2006, calculée sur la base de 0,61 € par habitant de la commune.

#### **22.06 : CONTRIBUTION FONDS SOLIDARITÉ LOGEMENT**

Il est accepté de participer au Fonds de Solidarité pour le Logement des AHP sur la base de 0,61 € par habitant de la Commune, soit 1 037 €.

#### **23.06 : DEMANDE DGE / RENFORCEMENT RÉSEAUX**

Dans le cadre du renforcement des réseaux eau potable et assainissement des rues Saint-Roch, Jules Henry, Auvestre et Tannerie pour lequel la dotation globale d'équipement a été sollicitée à un taux de 40 %, il est accepté de prendre à la charge de la commune l'autofinancement de la dépense dans la situation où la participation de la Dotation Globale d'Équipement serait inférieure au taux sollicité de 40 %.

Résumé affiché le 17 février 2006 à la porte de la Mairie

## *Compte rendu sommaire de la séance ordinaire*

*du Conseil Municipal du vendredi 28 mars 2006*

Étaient présents : tous les conseillers en exercice, à l'exception de :  
Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M<sup>me</sup> Lucette Balione donne pouvoir à M<sup>me</sup> Juliette Riggi  
M<sup>me</sup> Céline Amelot donne pouvoir à M. Eric Taxil  
M. Christophe Bianchi donne pouvoir à M. Claude Bondil  
M. Jean-Paul Faucon donne pouvoir à M. Claude Gasquet

Absents : M. Jean-Gabriel Bliet  
M. Rémy Rainaud  
M. Pierre-Jean REYMOND

M<sup>me</sup> Nicole Anselmo a été élue secrétaire de séance.

### **24.06 : COMPTE ADMINISTRATIF 2005 - EAU ET ASSAINISSEMENT**

Le compte administratif du Budget Eau et Assainissement du Maire pour l'exercice 2005, lequel est conforme au compte de gestion, présenté par M. le Percepteur, fait apparaître un excédent d'exécution de 18 176,64 € et un résultat de clôture de 138 183,04 €.

### **25.06 : COMPTE ADMINISTRATIF 2005 - ORDURES MÉNAGÈRES**

Le compte administratif du Budget Ordures Ménagères du Maire pour l'exercice 2005, lequel est conforme au compte de gestion, présenté par M. le Percepteur, fait apparaître un déficit d'exécution de 67,08 € et un résultat de clôture de 27 652,45 €.

### **26.06 : COMPTE ADMINISTRATIF 2005 - ZONE ARTISANALE MILLE-FLEURS**

Le compte administratif du Budget de la Zone Artisanale Mille-Fleurs du Maire pour l'exercice 2005, lequel est conforme au compte de gestion, présenté par M. le Percepteur, fait apparaître un déficit d'exécution de 11 822,94 € et un résultat de clôture en déficit de 18 914,56 €.

### **27.06 : COMPTE ADMINISTRATIF 2005 - BUDGET CIMETIÈRE**

Le compte administratif du Budget Cimetière du Maire pour l'exercice 2005, lequel est conforme au compte de gestion, présenté par M. le Percepteur, fait apparaître un résultat de clôture en excédent de 0,44 €.

### **28.06 : COMPTE ADMINISTRATIF 2005 - BUDGET LOTISSEMENT**

Le compte administratif du Budget Lotissement du Maire pour l'exercice 2005, lequel est conforme au compte de gestion, présenté par M. le Percepteur, fait apparaître un excédent d'exécution de 338911,73 € et un résultat de clôture de 22 630,91 €.

### **29.06 : COMPTE ADMINISTRATIF 2005 - BUDGET GÉNÉRAL**

Le compte administratif du Budget Général du Maire pour l'exercice 2005, lequel est conforme au compte de gestion, présenté par M. le Percepteur, fait apparaître un solde d'exécution de 239 616,95 € et un résultat de clôture de 490 454,53 €.

### **30.06 : AFFECTATION DE RÉSULTAT - EAU ET ASSAINISSEMENT**

Le résultat est affecté comme suit :

- Affectation obligatoire à l'exécution du virement à la SI = .... 63 574,77 €
- Report à nouveau en section d'exploitation ..... 123 183,04 €

### **31.06 : AFFECTATION DE RÉSULTAT - ORDURES MÉNAGÈRES**

Il est reporté le résultat à la :

- Section d'exploitation ..... 10 003,88 €
- Section d'investissement ..... 17 648,57 €

### **32.06 : AFFECTATION DE RÉSULTAT - ZONE d'ACTIVITÉS MILLE-FLEURS**

Il est reporté le résultat à la :

- Section d'exploitation ..... - 17 673,99 €
- Section d'investissement ..... - 1 240,57 €

### **33.06 : AFFECTATION DE RÉSULTAT - CIMETIÈRE**

Il est reporté le résultat à la section d'exploitation de ..... 0,44 €.

### **34.06 : AFFECTATION DE RÉSULTAT - LOTISSEMENT**

Il est reporté le résultat à la :

- Section d'exploitation ..... + 5 364,47 €
- Section d'investissement ..... + 17 266,44 €

### **35.06 : AFFECTATION DE RÉSULTAT - BUDGET GÉNÉRAL**

Le résultat est affecté comme suit :

- Affectation obligatoire à l'exécution du virement à la S. = .... 234 932,59 €
- Report à nouveau en section d'exploitation ..... 363 284,53 €

### **36.06 : VOTE DES QUATRE TAXES - ANNÉE 2006**

Il est décidé de reconduire les taux d'imposition de l'année précédente. Le coefficient de variation proportionnelle est donc de 1,000000. Le produit fiscal attendu pour 2006 est de 756735 €.

### **37.06 : BUDGET PRIMITIF 2006 - EAU ET ASSAINISSEMENT**

S'équilibrent en section d'exploitation, en dépenses et recettes, à la somme de 499 820 € et en section d'investissement à la somme de 365 873 €.

### **38.06 : BUDGET PRIMITIF 2006 - ORDURES MÉNAGÈRES**

S'équilibrent en section d'exploitation, en dépenses et recettes, à la somme de 10003 € et en section d'investissement à la somme de 24 186 €.

### **39.06 : BUDGET PRIMITIF 2006 - ZONE D'ACTIVITÉS MILLE-FLEURS**

S'équilibrent en section d'exploitation, en dépenses et recettes, à la somme de 87 674 € et en section d'investissement à la somme de 88 915 €.

### **40.06 : BUDGET PRIMITIF 2006 - CIMETIÈRE**

S'équilibrent en section d'exploitation, en dépenses et recettes, à la somme de 20 500 € et en section d'investissement à la somme de 20 500 €.

### **41.06 : BUDGET PRIMITIF 2006 - LOTISSEMENT**

S'équilibrent en section d'exploitation, en dépenses et recettes, à la somme de 407 169 € et en section d'investissement à la somme de 413 135 €.

### **42.06 : BUDGET PRIMITIF 2006 - BUDGET GÉNÉRAL**

S'équilibrent en section d'exploitation, en dépenses et recettes, à la somme de 2 188 246 € et en section d'investissement à la somme de 1 250 763 €.

### **43.06 : SUBVENTION D'ÉQUILIBRE AU CCAS**

Il est versé une subvention d'équilibre au budget du CCAS de 5 000 € pour son fonctionnement.

### **44.06 : TRANSFERT DE L'HÔTEL DE MAZAN À LA COMMUNE**

Il est donné un avis favorable au principe de porter la commune candidate au transfert de l'Hôtel de Mazan de l'État à la Commune, en application de l'article 97 de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités

locales et de la volonté de créer un musée d'archéologie et de la gypserie prévu dans ce bâtiment.

#### **45.06 : RECOURS CDEC**

Maître François Balique, avocat à la cour, demeurant 6 place St-Germain-des-Prés à Paris est désigné pour engager tout recours et défendre les intérêts de la Commune dans l'affaire de la CDEC.

*Résumé affiché le 3 avril 2006 à la porte de la Mairie*



**Notre jeunesse dans les années 19.. ???**

**Voir notre jeunesse en 2006 page 33**

**Résultats  
du dernier recensement  
la population est passée  
de 1666 à 1704 habitants.**

Afin de simplifier l'édition du Riézois,  
prière dans la mesure du possible  
d'envoyer vos textes  
sous forme informatique à  
faucou1@wanadoo.fr

## Brèves

- Du côté des Allées, la façade de la mairie est terminée. Encore quelques petits raccords et nous voilà tranquille pour plusieurs années. L'aspect général a belle allure bien que quelques finitions doivent parfaire l'ensemble. De nombreux Riézoises et Riézois commentent le travail. Certains s'interrogent sur la couleur, trop jaune, trop voyante. D'autres parlent de couleurs blanches effacées maintenant. Surpris aussi certains Riézois de constater que la façade côté place est maintenant en cours. Au final cependant tout le monde est satisfait du travail.



- Élagage des arbres au Parc des Colonnes : arbres et branches mortes ont été éliminés.
- Le centre de secours va s'agrandir. Deux camions supplémentaires sont attendus.

# **Centre Médico-Social du Secteur de Riez**

Le secteur de Riez concerne 15 communes et s'étend sur les trois cantons du Bas-Verdon : Moustiers-Sainte-Marie, Riez et Valensole. Ce secteur homogène est très proche du découpage cantonal, une seule commune n'est pas incluse dans ce secteur : la commune de Brunet.

La cohérence de ce territoire se confirme dans la mise en place de l'Espace Rural Emploi Formation (EREF) et du Point Public du Bas-Verdon. Le Point Public est créé par arrêté préfectoral le 27 octobre 1997. Le Point Public est accueilli dans les locaux du centre médico-social. Il est ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf les mercredi matin et vendredi après-midi.

Dans cette logique d'emploi touristique, le Point Public est labellisé plateforme de suivi et d'accompagnement des travailleurs saisonniers en 2002. Il est également labellisé Point d'Accès à la Téléformation et Point d'Information Validation des Acquis et de l'Expérience professionnelle (VAE).

Dix mille quatre cent dix-sept habitants peuplent cette superficie.

## **Le personnel**

L'équipe en résidence administrative sur le site est composée de 5 personnes. Elles constituent au quotidien le pilier de l'équipe de proximité. L'équipe est formée de deux assistantes sociales polyvalentes de secteur, deux secrétaires et du responsable territorial. D'autres professionnels des services de Protection Maternelle Infantile, de l'Aide Sociale à l'Enfance, du pôle handicap-vieillesse, du pôle RMI interviennent sur le secteur et dans le cadre d'activité plus ponctuellement au sein du centre médico-social.

## **Activités**

L'ensemble des agents intervient au plus près des usagers que ce soit à domicile ou dans des lieux de proximité comme le Centre Médico-Social ou des bureaux au sein de certaines mairies des trois cantons. Les assistantes sociales polyvalentes de secteur effectuent en moyenne 19 permanences mensuellement... L'assistante sociale polyvalente de secteur sur le territoire de Riez intervient dans tous les domaines au-delà du mandat de protection de l'enfance. La prise en compte de nos aînés en est une des dernières illustrations. Le personnel de PMI, outre l'intervention à domicile, propose deux consul-

tations de nourrissons par mois et deux séances de préparation à l'accouchement au sein du Centre Médico-Social.

## **Objectifs**

Soucieux de répondre à l'enjeu de la collectivité territoriale, à savoir être au plus près des habitants, les personnels du Centre Médico-Social mettent en lien les objectifs suivants : ouvrir le centre à d'autres partenaires, limiter les déplacements systématiques vers les communes urbaines de Digne ou Manosque pour des démarches emploi ou administratives, proposer des services de proximité en participant à la mise en place du Point Public et de l'Espace Rural Emploi Formation du Bas-Verdon. Ce service est accueilli dès sa création dans les locaux du Centre Médico-Social.

## **Les services proposés par le Point Public**

Le Point Public apporte des renseignements dans tous les domaines, soit directement à l'accueil soit en assurant une liaison avec différents organismes et services publics.

Le Point Public accompagne la recherche d'emploi ou de formation en mettant à disposition plusieurs outils :

- un service minitel et d'information sur la disponibilité des offres,
- des offres de formation et de la documentation en vue de rechercher des informations (les filières, les débouchés...),
- la mise à disposition d'un matériel informatique équipé d'une connexion internet pour les démarches en matière d'emploi et de formation.

La synergie du Centre Médico-Social, du Point Public et de l'EREF est un atout majeur pour les citoyens des trois cantons qui contribue à apporter des réponses de proximité, à identifier les besoins du public, à participer au diagnostic territorial et à la mise en place d'actions localisées.

Le Centre Médico-Social est un formidable lieu de proximité incontournable dans le paysage rural qui, couplé au Point Public, permet de prendre en compte l'utilisateur dans sa totalité (administrative, sociale, professionnelle) d'autant plus que le Conseil Général par le Contrat d'Avenir et le Contrat d'Insertion RMA conforte son volet insertion par l'emploi.

CMS de Riez : Rue Saint-Sols, 04500 Riez  
tél. : 04 92 77 87 71, fax 04 92 77 91 18

## Cérémonie des vœux à l'Hôpital lumière de Riez

Mardi 17 janvier à 19 heures, le président du Conseil d'Administration, Michel Zorzan, Conseiller Général, Maire de Riez et la direction de l'hôpital avaient convié le personnel, les membres du conseil d'administration et les personnalités à la traditionnelle cérémonie des vœux dans l'atrium. Le président retraçait l'activité de l'année écoulée, remerciait le personnel pour son dévouement et présentait ses vœux chaleureux.



M<sup>me</sup> Patricia Torino, directeur par intérim, présentait à son tour ses souhaits pour 2006 et assurait le personnel de son soutien pendant la durée de son remplacement. À cette occasion, elle renouvelait ses vœux de bonne retraite aux personnes qui ont quitté l'hôpital en 2006 : M<sup>mes</sup> Abbès, Angeli, Ferrari, Maura et Monier. Un bouquet leur était remis. Parmi les personnalités, on notait la présence de Maurice Chaspoul représentant le Conseil Général, de l'Adjudant Chaulin, Chef de la Brigade de Gendarmerie, du Lieutenant Fiault, Chef de la Brigade des Sapeurs Pompiers, des représentants du Conseil Municipal de Riez, des représentants des familles... Le docteur Patin était excusé.



À l'issue de cette cérémonie, un buffet était dressé et la famille Zorzan offrait le champagne au personnel pour le remercier des soins prodigués à leur mère décédée fin 2005.

## La venue du Député J.-L. Bianco

### à l'école primaire Rouvier

Jeudi 23 mars à 10 heures, J.-L. Bianco se rendait à l'école primaire, accompagné de Michel Zorzan, maire et de Claude Bondil, premier adjoint. Il venait annoncer un événement important pour notre ville, pour l'école primaire publique Rouvier et pour les élèves de la classe de CM1, CM2.

Parmi les 577 projets de lois présentés, celui des élèves de l'école de Riez était retenu parmi les 10 meilleurs. Quelle explosion de joie dans la classe de la part des enfants, des professeurs, du Directeur d'École et de la municipalité.

Claire est le Député de notre département élu pour la séance du 10 juin à l'Assemblée Nationale pour le parlement junior, son suppléant est David.

Après cet instant de liesse, Claire lisait le projet de loi élaboré par l'ensemble de la classe :



### **Proposition de loi visant à informer le consommateur de l'utilisation de la main-d'œuvre infantile dans la fabrication des produits**

#### *Article 1*

Création d'un logo indiquant que le produit n'a pas été fabriqué par la main-d'œuvre infantile de manière directe ou indirecte. Ce logo doit être visible de tous et compris par tous (silhouette d'un enfant barré d'une croix).

#### *Article 2*

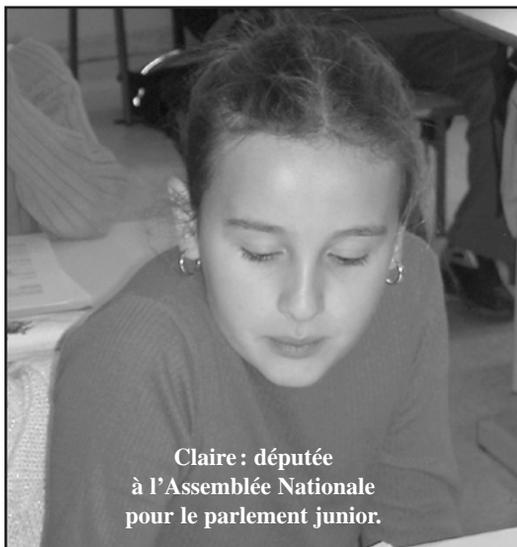
Inciter les entreprises qui n'utilisent pas de main-d'œuvre infantile de façon directe ou indirecte à faire figurer ce logo sur leur produit afin d'en informer les consommateurs.

### Article 3

Création d'une commission d'enquête qui aura pour mission de vérifier si le logo n'est pas utilisé de manière frauduleuse.

### Article 4

Toute fraude, dûment constatée par la commission, donnera lieu à une amende dont l'entreprise devra s'acquitter. Le produit de ces amendes sera remis aux organisations internationales chargées de la lutte contre le travail des enfants.



J.-L. Bianco rendait hommage aux enfants et à leur maître pour la qualité du projet et précisait les modalités de vote de la loi. Une commission d'élus juniors examinait les 10 projets pour en retenir 3. Ces 3 derniers projets étaient présentés et soumis au vote de 577 députés juniors. De nombreuses questions étaient posées par les enfants au député J.-L. Bianco. Voici les principaux sujets :

- Interdiction totale de la cigarette dans les lieux publics
- Aimerez-vous être Président de la République ?
- Est-ce que votre notoriété vous gêne dans les lieux publics ?
- Avez-vous le trac avant de prononcer un discours ?
- Connaissez-vous le Président Chirac ?
- Quel est le salaire d'un député ?



Le député répondait aux enfants avec le sourire et très franchement.

# Les concerts à la Cathédrale de Riez

Dimanche 14 mai : Festival de chorales

Samedi 8 juillet : Musique des trouvères et troubadours, 18 h

Samedi 15 juillet : Gospel Giving Singers, 21 h

Samedi 22 juillet : Groupe VIRACOCHA, musique et chants de la Cordillère des Andes, 21 h

Mercredi 26 juillet : Maîtrise de Seine-Maritime, 21 h

Vendredi 4 août : Flûtes romantiques, 18 h

Dimanche 6 août : Concert Mozart, 18 h

Dimanche 13 août : Concert Vivaldi, 18 h

.....

## Festival des Colonnes

4 et 5 août

LES MUSIQUES DU MONDE

.....

### APROR

Association pour le Renouveau de l'Olivier  
vous propose des visites guidées d'oliveraies

Renseignements au Bureau du Tourisme

Tél. : 04 92 77 99 09

**Marché  
de Provence**

**Samedi matin  
Mercredi matin**

**Marchés  
nocturnes**

Juillet-Août

Les jeudis soir de 18 h à 24 h

*Organisés par l'Association  
des commerçants : 04 92 77 80 53*

Ambiance musicale et festive

## CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2006

- Dimanche 30 avril : Marché de printemps
- Dimanche 7 mai : Marché provençal
- Dimanche 14 mai : Festival de chorales
- Jeudi 18 mai : Grande foire de printemps
- Samedi 20 mai : 2<sup>e</sup> Nuit des Musées : Lecture d'archives autour du Baptistère
- Dimanche 28 mai : Marché des Mamans
- 2, 3 et 4 juin : Fête de la Pentecôte : grands bals publics, fête foraine
- Dimanche 4 juin : Concert de la chorale L'Auvestre (salle polyvalente)  
Marché du Village
- du 3 au 11 juin : Semaine de l'Art Contemporain
- Mardi 6 juin : Pique-nique à Saint-Maxime : bal musette
- Dimanche 18 juin : Fête de la Transhumance : marché du terroir, passage des moutons, tonte, animations folkloriques  
Journée du patrimoine de pays : Exposition *Patrimoine au bord de l'eau*
- Du 18 au 24 juin : Exposition *Patrimoine au bord de l'eau* à l'ancien Bureau du Tourisme
- Dimanche 2 juillet : Marché d'été
- Samedi 8 juillet : Les Musiciens de Provence, musique des trouvères et troubadours, 18 h  
à la Cathédrale de Riez
- 8 et 9 juillet : Fête costumée de la Renaissance : bal, marché, défilé costumé, saltimbanques, concerts
- Vendredi 14 juillet : Feu d'artifice, sons et lumière, grand bal public
- Samedi 15 juillet : Gospel Giving Singers, 21 h à la Cathédrale de Riez
- Samedi 22 juillet : Groupe VIRACOCHA, musique et chants de la Cordillère des Andes, 21 h  
à la Cathédrale de Riez
- Dimanche 23 juillet : Marché provençal
- Mercredi 26 juillet : Maîtrise de Seine-Maritime, 21 h à la Cathédrale de Riez
- Dimanche 30 juillet : Marché provençal
- Vendredi 4 août : Flûtes romantiques, 18 h à la Cathédrale de Riez
- 4 et 5 août : Festival des Colonnes
- Dimanche 6 août : Concert Mozart, 18 h à la Cathédrale de Riez  
Fête du Blé : marché du terroir, animations dans le village
- Dimanche 13 août : Concert Vivaldi, 18 h à la Cathédrale de Riez  
Marché provençal
- 12, 13, 14 et 15 août : Fête de la Colonne : fête foraine, grands bals publics
- Dimanche 20 août : Marché provençal
- Samedi 26 août : Représentation théâtrale, Place de la Mairie
- Dimanche 27 août : Marché provençal
- Jeudi 14 septembre : Grande foire d'automne
- 16 et 17 septembre : Journées du Patrimoine
- Octobre : Fête de la Science : une semaine autour de l'archéologie expérimentale
- Dimanche 29 octobre : Riez en fête
- Samedi 25 novembre : Soupe d'épeautre

**Cinéma en plein air**  
**en juillet et en août**

Le mercredi à 21 heures 30 dans la cour de l'École Primaire

## Environnement

Chaque année, 17 milliards de sacs plastiques polluent notre environnement. Depuis le 1<sup>er</sup> février 2005, le sac durable a remplacé le sac jetable grâce au partenariat des Grandes Surfaces et du Conseil Général. Par notre action citoyenne, privilégions cette action. Les sacs durables, dans notre département, ce sont 24 millions de sacs jetables en moins. Si vous n'êtes pas convaincus, promenez-vous sur le chemin des poubelles à Chautabri. Le spectacle est édifiant et doit nous conduire à penser aux générations futures héritières de nos erreurs et d'une terre que nous n'occupons que momentanément. En matière d'environnement, l'action de chacun est déterminante. Il en va de l'avenir de notre planète.

Dans le même ordre d'idée, la semaine du développement durable aura lieu du 29 mai au 4 juin. À ce propos, l'État appelle les particuliers, les associations, les entreprises... à déposer un projet d'action visant à sensibiliser, responsabiliser et inciter les Français à modifier leur comportement pour *contribuer à vivre ensemble autrement* et prendre en compte le développement durable.

Inscription sur le site internet [www.paca.ecologie.gouv.fr](http://www.paca.ecologie.gouv.fr)



## La grippe aviaire: garder la tête froide

La peur d'une pandémie, c'est-à-dire d'une maladie touchant les humains dans de nombreux pays, est dans les esprits de tout un chacun. L'atteinte d'oiseaux sur le territoire français et d'un élevage de dindes dans l'Ain a montré la facilité avec laquelle la contamination est possible. Dans la foulée,

11 000 volatiles ont été sacrifiés : triste pour l'éleveur mais rassurant quant à la rigueur des mesures et de l'application du principe de précaution.



Il faut rappeler une fois encore que le virus ne se transmet à l'homme qu'en cas d'extrême promiscuité prolongée avec des oiseaux infectés. La transmission d'homme à homme n'existe pas à ce jour. Elle ne surviendra qu'en cas de mutation du virus. Quand? Nul ne peut le dire. Aussi est-il évident que l'élimination rapide de tous les oiseaux contaminés, la désinfection stricte des locaux pour empêcher au virus de se disperser est une mesure des plus importantes. **Si dans vos élevages familiaux, vous constatez des anomalies de comportement de vos animaux ou leur mort, prévenez immédiatement la Direction des Services Vétérinaires à Digne-les-Bains (0492 36 60 58) ou la gendarmerie (17).**

Mais aucun risque : nous pouvons continuer à consommer de la volaille. Les dispositifs de surveillance, les plans d'urgence ont bien fonctionné et permis d'éradiquer d'autres maladies. Alors aucune raison de paniquer.

## ***Union des Anciens Combattants***

En présence de M. Lucien Gendrot, Président départemental du Var, l'Union Nationale des Combattants des Alpes-de-Haute-Provence a tenu sa première assemblée générale ordinaire, Salon Mirabeau, en l'Hôtel de Ville de Riez le 21 février dernier.

Le Président Michel Terrasson ouvrait la séance en remerciant les personnalités amies et l'assistance nombreuse, puis demandait un moment de recueillement à la mémoire de l'adjudant-chef Robert Van der Graaf, héros des guerres d'Indochine et d'Algérie, décédé le 2 décembre 2005.

Dans son rapport moral, le Président Terrasson énuméra les activités auxquelles ont participé le comité ainsi que de nombreux membres, notamment à l'occasion de toutes les cérémonies nationales et également au congrès national de l'UNC à Toulon en mai 2005. C'est ainsi que notre drapeau est sorti 38 fois au cours de l'année, sans compter les multiples déplacements du Président et du Vice-Président Jack Erba pour répondre aux invitations d'associations amies.



Mention fut faite de notre action humanitaire, principalement par l'envoi d'un audiomètre destiné aux anciens tirailleurs du Burkina Faso.

Évoquant les projets pour 2006, le Président Terrasson insistait sur le renforcement de notre action d'entraide sociale et sur le caractère solennel qui devra être donné à la première journée d'hommage aux morts pour la France en Indochine de 1940 à 1954. Sur ce dernier point, Yves Gignac fit un exposé d'une grande valeur historique, soulevant l'émotion de l'assemblée qui lui rendit un hommage prolongé.

Après l'approbation des comptes, le Président Gendrot conclut en félicitant le comité pour son dynamisme et convia les assistants à échanger leurs souvenirs autour du verre de l'amitié.

## ***1 000 visages pour un territoire***

Riez accueille 600 Scouts et Guides de France les 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai. 600 jeunes qui présentent 1 000 talents, 1 000 idées, 1 000 rêves, 1 000 visages.

Un grand rassemblement pour vivre une aventure de scoutisme et de guidisme.

Les participants : les groupes Scouts et Guides de France du territoire Alpes Provence, venus de toute la région de Manosque, Barcelonnette, Digne, Forcalquier, Aix-en-Provence, Calas-Cabriès, Venelles, Marignane, Salon, Arles, Martigues, Orange, Carpentras, Pertuis, Pays d'Aygués, Avignon, Cavaillon, Villeneuve-lès-Avignon pour se rencontrer, faire la fête, vivre un temps de service.

Un défi PARTAGER. Hors des schémas de consommation immédiate et individualiste.

Un défi S'INSTALLER. Bâtir un village éphémère, un lieu accueillant et confortable, monter les tentes, construire les tables pour chaque équipe...

Un défi JOUER. À 600, vivre le grand jeu des 5 sens pour tous ensemble découvrir les talents des uns et des autres. Vivre un temps de service pour le village qui nous accueille.

Un défi CÉLÉ ET FÊTER. Dire que les rencontres, les découvertes de ce week-end permettent à chaque fille et chaque garçon de grandir en s'épanouissant.



Un projet qui deviendra réalité grâce aux 200 jeunes adultes bénévoles, à l'aide de nombreux partenaires, le soutien de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, à l'investissement de la municipalité de Riez et des conseils généraux.

## Exposition autour de l'Art Contemporain

Dans le cadre de l'Art de Mai, la municipalité organise du 3 au 11 juin une exposition autour de l'Art Contemporain.

Une douzaine d'artistes de renommée internationale viendront exposer leurs œuvres en Mairie, dans l'Hôtel de Mazan, dans l'ancien Bureau du Tourisme.

Des soirées seront consacrées à des rencontres avec les peintres.

Nous vous attendons nombreux à l'inauguration, le samedi 3 juin à 18h, à l'Hôtel de Mazan.

Pour tous renseignements,  
contactez le Bureau du Tourisme au :  
04 92 77 99 09 ou  
[tourisme.riez@wanadoo.fr](mailto:tourisme.riez@wanadoo.fr)



## Le Sporting Club Riézois

Le Sporting Club Riézois est fier cette année de recomposer des équipes de jeunes. En effet, il y a pour cette saison une équipe de 15 ans, 1 équipe de poussins et 1 équipe de débutants. Tous ces jeunes sont encadrés par Florent Duvot, Patrice Pasini et Serge Zammit.

Le club possède un effectif de 84 licenciés, soit 39 seniors ou vétérans, 7 18 ans, 14 15 ans, 9 poussins, 8 débutants et 7 dirigeants.

Les équipes seniors sont classées au milieu de leur championnat, l'équipe de 15 ans est quatrième et les poussins et débutants ont commencé dès le 11 mars un championnat au sein du district des Alpes.

La composition du bureau pour cette saison est : Renaud Bastide, Président, Alain Moine, Vice-Président, Audrey Mouren et Laurence Zorzan, Secrétaires, Gisèle Moine, Trésorière.



L'entraînement des seniors est assuré par Patrice Zorzan, André Blancheton secondés par Jean-Marc Corriol, Jean-Claude Ivaldi et Paul Maurel. Des activités extra-sportives sont organisées pour assurer de bonnes finances au sein de l'association : lotos, sonos pour les jeunes, repas dansant (**paella le 22 avril 2006**). Toutes ces activités ont aussi pour but de resserrer les liens entre joueurs et créent une excellente entente.

Les prochaines rencontres à Riez :

- PHB (équipe I)
  - 30 avril : Riez/Manosque 3
  - 7 mai : Riez/Sisteron
- Première Division (équipe II)
  - 14 mai : Riez/Saint-Martin
- Poussins
  - 6 mai : à partir de 14 h 30

**Allez les encourager**

## **Association Gymnastique Riézoise**

L'association est heureuse de compter 60 adhérents et parmi eux un homme. Compte tenu de cet encouragement pour la gymnastique, nous avons ajouté 2 cours le matin. Ci-dessous les jours et les horaires pour permettre de vous maintenir en forme :

- lundi matin : 10h30 à 11h30,
- mardi soir : 19h30 à 20h30,
- jeudi matin : 10h30 à 11h30,
- jeudi soir : 19h30 à 20h30.
- jeudi soir : 20h30 à 21h30 cours de step.

Les cours de gymnastique sont assurés par Florence Bagarry et les cours de step par Christophe Dodero. Ils se déroulent à la Salle Multi-Activités de Riez.

La composition du bureau pour cette année est Présidente, Dominique Mussou, Vice Présidente, Réjeane Cadenez, Secrétaire, Valérie Permier, Vice-Secrétaire, Katy Falco, Trésorière, Dominique Zorzan, Vice-Trésorière, Nicole Duval.

Pour nous permettre d'acheter du matériel et d'augmenter la marche des cours, nous organisons un repas dansant (couscous) le samedi 13 mai 2006 à 20 heures à la Salle Multi-Activités.

Pour tout renseignement : 04 92 77 82 95 ; 06 03 03 34 37.

### **Préparation de la Fête Renaissance**

Répétitions du défilé et des nouvelles danses  
les mercredis à 20h,

Salle Multi-Activités avec l'association Riez – la Renaissance.

**Venez nombreux !**

## **La bibliothèque municipale a 10 ans**

### **L'association Lire Aujourd'hui aussi!**

L'association *Lire Aujourd'hui* a tenu son assemblée générale le 25 mars dernier en présence de Jean-Claude Metzger représentant le maire, Michel Zorzan, empêché.

Dans son compte rendu d'activité, la présidente Mireille Amiel a rapporté les activités de l'association: permanences trois fois par semaine plus le 1<sup>er</sup> samedi du mois, équipement des livres et leur réparation tous les mercredis après-midi, visites de bibliothèques du département en prévision du déménagement de la bibliothèque communale de Riez.

122 familles adhèrent à notre association, mais 300 familles sont actuellement inscrites comme lecteurs, dont 42 nouvelles en 2005.

1 707 lecteurs adultes ont emprunté 4 400 livres; 557 lecteurs enfants ont emprunté 1 434 livres.

Des thèmes de lecture ont été proposés: Jules Verne, la bande dessinée. Pour cette année, nous avons prévu: Agatha Christie, puis un cycle sur les rapaces



(photos et livres). En juillet, nous lirons des histoires aux enfants devant la bibliothèque, à l'occasion des Fêtes de la Renaissance.

Actuellement, nous avons des difficultés pour récupérer les livres prêtés. Certaines personnes peu consciencieuses en empruntent et quittent Riez en les emportant (durée d'un prêt: 1 mois), ou les prêtent au voisin. C'est tout à fait déconseillé, mieux vaut les rapporter et dire au voisin de venir s'inscrire, c'est gratuit !

Cette année, avec la dotation communale et la subvention allouée à l'association, nous avons acquis 265 ouvrages. Nous pouvons mettre à la disposition des lecteurs 6500 livres.

Nous remercions Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour la subvention de 500 € reçue, ainsi que le personnel communal.

Le rapport financier présenté par la trésorière Marie-France Macri, clair et précis, est adopté à l'unanimité. Le montant de l'adhésion reste inchangé (5 €). Le tiers des membres du conseil d'administration, renouvelables, est reconduit dans ses fonctions.

Au nom du Maire, M. Jean-Claude Metzger nous apprend que le permis de construire avec changement de destination du local en bibliothèque est accordé ; nous nous réjouissons que les travaux commencent prochainement.

## ***Les Amis du Vieux Riez***

Assemblée générale du 4 mars 2006

### **Compte rendu d'activité**

Le trentenaire de l'association des Amis du Vieux Riez a été marqué par différentes manifestations :

- conférence sur la restauration des tableaux, par M. Jacques de Grasset restaurateur à Avignon, qui a restauré la toile de Faudran « La mort de saint Joseph » de l'église de Riez ;
- soirée théâtrale « Les hommes qui ont fait Riez », dans la cour de l'hôtel de ville ;
- soirée sur la vision, axée sur trois thèmes, la couleur, le relief et le mouvement ;

- nous avons participé aux fouilles archéologiques de l'été 2005 ;
- nous animons les Journées du Patrimoine depuis leur création en 1984 ;
- nous sommes présents à la fête du Parc Naturel Régional du Verdon depuis sa création ;
- nous participons au Programme commun de Recherche dont le responsable est Philippe Borgard ;
- nous avons été présents également à la reconstitution d'un atelier antique de teinturerie dans le jardin de l'Hôtel de Mazan, ainsi qu'au Symposium de sculpture sur gypse (conférence faite par un administrateur des A.V.R.).

Depuis plusieurs années, nous travaillons à la conservation des vêtements sacerdotaux – patrimoine de la commune –, dont nous avons fait l'inventaire avec photos, nous préparons leur transfert dans un local communal mieux adapté.

Nous répondons aux nombreuses demandes, très diverses, de renseignements. Nous poursuivons nos recherches sur l'histoire de Riez : les moulins, l'hôpital, en consultant les Archives communales et départementales, hospitalières ou notre fonds propre.

Nous rassemblons toutes les cartes postales se rapportant à Riez (450 cartes déjà scannées, recto verso).

Nous éditons un bulletin trimestriel qui paraît régulièrement depuis 1980. Actuellement, nous avons plus de 200 adhérents en France et à l'étranger : un exemplaire part même au Japon. Les dépenses pour l'impression des bulletins et surtout pour l'affranchissement grèvent lourdement notre budget.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **Rapport financier**

(Voir le bilan financier ci-après, qui est approuvé à l'unanimité).

Le Conseil d'administration propose une augmentation de la cotisation pour 2007. Notre trésorière s'inquiète devant les factures à payer, plus importantes en raison des frais du trentenaire. De 1992 à 2000, la cotisation est passée de 50 F à 70 F. En 2001, les 70 F = 10,67 € ont été arrondis à 11 €.

L'Assemblée générale adopte une augmentation de 1 € (unanimité moins deux abstentions), la cotisation annuelle sera donc de 12 € pour 2007.

### **Élections au Conseil d'administration**

Un tiers du Conseil d'administration était renouvelable, les administrateurs sortants se représentent et sont réélus à l'unanimité.

### **Conseil d'administration du 4 mars 2006**

À l'issue de l'Assemblée Générale, les administrateurs se sont réunis pour élire le bureau. Sont reconduits dans leurs fonctions : Jacques Armand, président, Paul Nougier, vice-président, Mireille Amiel, secrétaire, Annie Robert, secrétaire adjointe, Audrey Meyer-Carreras, trésorière, Micheline Windsor, trésorière adjointe.

### **Association La Renaissance**

Cette association créée en décembre 2005 s'active en particulier à préparer la Fête de la Renaissance qui, chaque année, enrichit le village de costumes ravissants. Merci aux commerçants qui par leurs dons permettent le fonctionnement et la préparation des festivités.



## 2<sup>e</sup> Nuit des Musées

### ► Lecture d'archives autour du baptistère

Devant le succès rencontré l'an dernier par cette manifestation, la ville de Riez a décidé de la réitérer cette année en proposant une lecture d'archives autour du baptistère paléochrétien, actuel Musée lapidaire municipal. Les *Diseurs d'archives* feront vibrer les vieilles pierres du monument en contant son histoire : des siècles de gloire aux temps de l'abandon avant sa renaissance en musée dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Laissez-vous surprendre et venez redécouvrir cet édifice, élément majeur du patrimoine riézois et pourtant bien méconnu !

**Samedi 20 mai 2006 au baptistère**

Manifestation organisée par la Ville de Riez, les Archives Départementales des Alpes-de-Haute-Provence (Conseil Général) et le centre Camille Jullian (CNRS).

## Journée du Patrimoine de Pays

### ► Exposition : « Patrimoine au bord de l'eau »

Cette manifestation connaîtra en juin 2006 sa 9<sup>e</sup> édition. L'objectif est de faire connaître et aimer les paysages et les savoir-faire traditionnels. Le thème choisi cette année par le comité d'organisation national *Patrimoine au bord de l'eau* est remarquablement illustré à Riez. La présence de nombreux lavoirs, fontaines, le souvenir de moulins à farine alimentés par les canaux qui acheminaient, en leur temps, les eaux des fossés sud du rempart de la ville médiévale, permet d'évoquer tout un pan de la tradition artisanale et sociale de la commune. Une exposition regroupant textes d'archives, détails de cadastres anciens et iconographie fera revivre ce petit patrimoine déterminant quant à la formation du tissu urbain médiéval et moderne encore bien lisible aujourd'hui.

**Exposition du dimanche 18 au samedi 24 juin  
dans les locaux de l'ancien Bureau du Tourisme**

Manifestation organisée par la Ville de Riez et les Amis du Vieux Riez. (pour les horaires de ces manifestations se renseigner ultérieurement au Bureau du tourisme)

## 8 avril : le Carnaval à Riez



Félicitations aux organisateurs  
qui n'ont pas ménagé leur peine  
pour le succès de cette manifestation.



À l'année prochaine !

## Nouveaux commerces

- Depuis août 2005,  
M<sup>me</sup> Françoise Colomb



- Tout récemment :  
rien que de belles  
fringues !

## Le carnet de l'état civil



### Décès

- 11/01/2006 - Élise BAGDASSARIAN, veuve MONNET, née le 04/04/1922
- 17/01/2006 – Solange, Rose BOURJAC, née 02/12/1907
- 19/01/2006 - Jean, Marie, Albert, Marcel VERLET, né le 06/05/1921
- 27/01/2006 - Suzanne, Gabrielle, Pierrette ROSTAIN, née le 24/07/1930
- 28/01/2006 - Claudius, Villiam LATHULIERE, né le 24/02/1915
- 29/01/2006 - Jeanne, Aline SONNTAG, épouse ARMAND, née le 24/03/1936
- 02/02/2006 – Antoinette LOPEZ, veuve SCHWARZ, née le 17/02/1922
- 02/02/2006 - Renée, Marie, Magdeleine GIRAUD, née le 17/03/1930
- 07/03/2006 – Marie, Rose FERRASSE, veuve BALAGUER, née le 02/01/1913

### Mariages

- 25/03/2006 - Audrey, Suzanne MOUREN et Patrice, Denis, Hugues ZORZAN

### Naissances

- 27/01/2006 – Sonny, Piétro, Chance CIMO, né à Digne-les-Bains
- 19/03/2006 – Capucine PASCALI, née à Digne-les-Bains

### INFOS

Deux adresses courriel

À votre disposition

**mairie.riez@wanadoo.fr**

**http://www.ville-riez.fr**

pour le Bureau du Tourisme

**tourisme.riez@wanadoo.fr**

Heures d'ouverture de la Mairie

Mairie: 0492779900

du lundi au jeudi

9 h à 12 h – 14 h à 17 h 30

le vendredi

9 h à 12 h – 14 h à 16 h 30

**le samedi matin 9 h à 12 h**

### Les numéros utiles

N° Urgences et médecin de garde: 15

Pompiers: 18 et 112 (portables)

Gendarmerie: 17

Hôpital: 0492701000

Pharmacie: 0492778026

Ambulances: 0492779766

Bureau de Tourisme: 0492779909

Déclic Météo: 0892680808

Crèche Halte Garderie: 0492777666

Centre Loisirs (12 à 16 ans): 0492777374

Centre Aéré (5 à 12 ans): 0492777819

Pairie: 0492778504

Clarisses: 0492778831

Le Riézois paraît tous les trois mois.

Toute suggestion ou demande de publication est à adresser à Jean-Paul Faucon sur l'adresse [fauconl@wanadoo.fr](mailto:fauconl@wanadoo.fr) ou à Gérard Pierrot sur l'adresse [g.pierrot@laposte.net](mailto:g.pierrot@laposte.net) avant le 15 juin 2006 pour la prochaine parution.

Maquette et mise en page réalisées par la Commission Municipale Communication et Relations Publiques.